[律/lü 165 | Shoucang jinshu 收藏禁書](https://lsc.chineselegalculture.org/eC/DQLL_1740/5.4.2.165)

凡私家收藏天象器物、如璇璣、玉衡、渾天儀之類。圖讖、圖像讖緯之書，推治亂。應禁之書，及繪畫歷代帝王圖像、金玉符璽等物不首官者，杖一百。并於犯人名下追銀一十兩，給付告人充賞。器物等項，并追入官。

Recel (réception et conservation ?) de livres interdits

(NB. L’article des Ming avait un titre plus long [律/lü 184 | Shoucang jinshu ji sixi tianwen 收藏禁書及私習天文](https://lsc.chineselegalculture.org/eC/DMLJJFL_1610/8.4.2.184), « Recel de livres prohibés et de pratiques secrètes de connaissance du Ciel » (JYL Collecting and keeping proscribed books and practicing astronomy without authorization), Ce titre a été conservé dans les codes Qing de Shunzhi et Kangxi, jusqu’aux profonds remaniements de Yongzheng. Malgré le titre, l’article des Qing est plus « astronomique » : prohibition de天象et non plus de玄象, énumération des instruments prohibés, etc.)

Tout recel, dans le secret du foyer, d’instruments destinés à observer les phénomènes célestes du genre des sphères armillaires, Yuheng (observation des étoiles de la Grande Ourse ?), globes célestes, de diagrammes divinatoires livres contenant des figures et diagrammes accompagnés de spéculations oraculaires, susceptibles de créer des troubles, de livres qu’il faut interdire, ainsi que des figures leur portrait image/ illustration ? des empereurs des anciennes dynasties, les sceaux impériaux en or ou en jade et autres objets qui n’ont pas été déclarés à l’administration : 100 coups de bâton. En outre, recouvrer sous le nom du coupable 10 taels, à donner en récompense à celui qui l’a dénoncé les instruments et autres objets sont confisqués par l’administration.

sī私 : faire notice générique, renvoyant aux termes plus spécifiques.

sī jiā 私家 : dans le secret de la famille ?

Comment. 9 occurrences DQLL, 10 DLCY. Philastre art. CXLVIII: « maison privée » JYL § 184 : « private household ». Dans le code, le terme s’emploie systématiquement et spécialement pour désigner des actes illégaux (détention de livres et objets interdits ; cultes illicites ; détention et torture 私家拷打監禁, cf. art. 312) commis dans le secret de la famille, toutes activités qui sont donc plus « clandestines » que « privées ». Traduire systématiquement : « Dans le secret du foyer », comme déjà pour l’art. [律/lü 161 | Xiedu shenming 褻瀆神明](https://lsc.chineselegalculture.org/eC/DQLL_1740/5.4.1.161) ? Dans aucune occurrence sī jiā ne désigne les « maisons de simples particuliers », par opposition aux fonctionnaires ou soldats ; au contraire le [律/lü 215 | Zongfang junren xieyi 縱放軍人歇役](https://lsc.chineselegalculture.org/eC/DQLL_1740/5.5.2.215) vise les fonctionnaires civils et militaires conservant hommes ou armes « dans le secret du foyer ».

Réf.

[律/lü 161 | Xiedu shenming 褻瀆神明](https://lsc.chineselegalculture.org/eC/DQLL_1740/5.4.1.161)

[律/lü 312 | Weli zhifu ren 威力制縛人](https://lsc.chineselegalculture.org/eC/DQLL_1740/5.6.5.312)

[律/lü 215 | Zongfang junren xieyi 縱放軍人歇役](https://lsc.chineselegalculture.org/eC/DQLL_1740/5.5.2.215)

[律/lü 215 | Zongfang junren xieyi 縱放軍人歇役](https://lsc.chineselegalculture.org/eC/DQLL_1740/5.5.2.215)

shōu cáng 收藏 :recel, receler ? Recevoir et conserver ?

Comment. 4 occurrences DQLL. Le sens littéral est « recevoir et conserver », mais les 4 occurrences du code désignent le délit de « recevoir et conserver » clandestinement des objets interdits => traduire « recel » ?

Réf. [律/lü 164 | Chengyu fuyu wu 乘輿服御物](https://lsc.chineselegalculture.org/eC/DQLL_1740/5.4.2.164)

**璇玑** xuánjī(1) [armillary sphere]∶

古时一种天文仪器,浑天仪

yù héng 玉衡 : intraduisible ? (Giles 6 3912-7)

 : 古时饰有玉石用来观测天文的器具。《书经．舜典》：「在璿玑玉衡，以齐七政。」voir aussi <https://en.wikipedia.org/wiki/Epsilon_Ursae_Majoris>

hún tiān yí 渾天儀

(1) [armillary sphere]∶浑仪

作浑天仪。——《后汉书·张衡传》

(2) [celestial globe

tú chèn圖讖 : diagrammes divinatoires

**谶纬** chèn-wěi : spéculations divinatoires et oraculaires (eschatologiques ?)

[divination combined with mystical confucianist belief] 谶书和纬书的合称。谶是秦汉间巫师、方士编造的预示吉凶的隐语,纬是汉代迷信附会儒家经义的一类书

fú xǐ 符璽 : sceau impérial

yīng jìn 應禁 :

Comment. 21 occurrences DQLL => standardiser. Une traduction littérale est ambigüe : « qui doit être prohibé », « qu’il faut interdire » ? Le terme chinois indique un interdit, de fait, sans notion d’obligation comme « devoir » ou « falloir ». Il doit sans doute se comprendre comme verbe d’action effective : les « armes de guerre » ou les « livres et objets » dont il faut rendre l’interdiction effective. Mais comment le dire ?

Réf. [律/lü 165 | Shoucang jinshu 收藏禁書](https://lsc.chineselegalculture.org/eC/DQLL_1740/5.4.2.165)

[律/lü 214 | Sicang yingjin junqi 私藏應禁軍器](https://lsc.chineselegalculture.org/eC/DQLL_1740/5.5.2.214)

míng xià名下 : sous le nom ?

Comment. 28 occurrences DQLL=> standardiser ! Le plus souvent compris dans la formule 名下追… poursuivre sous le nom de, en tant que… Indique celui qui porte la responsabilité d’une infraction et doit être poursuivi pour compensation financière. C’est donc une notion « civile » de dommage ou quasi-délit. Trouver une meilleure traduction que celle, littérale, de « sous le nom de.. . » ?

Réf. [律/lü 122 | Lanna shuiliang 攬納稅糧](https://lsc.chineselegalculture.org/eC/DQLL_1740/5.3.4.122)

[律/lü 165 | Shoucang jinshu 收藏禁書](https://lsc.chineselegalculture.org/eC/DQLL_1740/5.4.2.165)

Vocabulaire juridique ; compensation dommage civil